

Communiqué
Paris, jeudi 16 juillet 2026

Alternatives aux urgences : pourquoi les acteurs historiques des soins non programmés n'ont-ils pas été entendus ?

SOS MÉDECINS FRANCE a pris connaissance du rapport sur les « *Alternatives et l'aval des urgences* », remis le 15 juillet à la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist.

Ses constats rejoignent largement ceux que nous défendons : régulation médicale, réponse territoriale rapide, maintien à domicile des personnes fragiles et recours aux urgences uniquement lorsqu'il est nécessaire.

Mais une question demeure : pourquoi SOS MÉDECINS acteur historique des soins non programmés depuis soixante ans, n'a-t-il pas été consulté ?

Chaque jour, nos structures régulent les demandes, assurent consultations et visites à domicile, participent à la permanence des soins et évitent de nombreux passages aux urgences.

La Fédération SOS MÉDECINS FRANCE demande donc que les structures libérales organisées de soins non programmés soient pleinement associées au suivi de ce rapport ainsi qu'à la future organisation territoriale des alternatives aux urgences.

On ne peut construire l'alternative aux urgences sans ceux qui la mettent déjà en œuvre.

Dr Philippe Paraque
Président

Contact presse : Juliette Rohmer - 07 60 21 20 34 - juliette@shatanetfosco.com